

FICHE D'INFORMATION PATIENT

La consultation pour le futur père

Il s'agit d'une consultation prise en charge par la sécurité sociale dans le cadre du suivi de grossesse de votre compagne

Cette consultation va nous permettre de faire le point sur votre santé :

- Vérifier vos vaccins (dans votre intérêt et celui du bébé)
- Vérifier vos antécédents familiaux et personnels
- Vous proposer éventuellement des examens complémentaires

Cette consultation va également nous permettre de répondre aux questions que vous vous posez :

- Comment s'y prendre avec un bébé, existe-t-il des compétences particulières à avoir ?
 - Quelle influence la venue d'un bébé va avoir dans mon couple... ?
 - Comment va se passer l'accouchement, est ce que je dois y assister ?
 - Congé paternité, comment ça se passe ?
-